

INFORMATION

à propos de l'eau du robinet.

Dans le cadre du contrôle du bon fonctionnement de nos poteaux incendie, une vérification de chacun sur l'ensemble du territoire de la commune le **14 avril 2021** pourra entraîner une coloration de l'eau, une baisse de pression ou une coupure d'eau momentanée.

Bien que **pas dangereux**, avant de consommer l'eau, il est conseillé de la laisser couler afin qu'elle retrouve sa **limpidité**.

Merci de votre compréhension.

Le Maire

Alain de VILLEBONNE